

## CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 et L.1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) à se rendre à l'assemblée du Conseil, au lieu ordinaire de ses séances (salle du conseil, Place communale à NASSOGNE), le

**MERCREDI 9 NOVEMBRE 2016 à 20H00**

pour délibérer sur les points suivants :

### SEANCE PUBLIQUE

1. Plans d'investissement 2017-2018 - Entretien de voiries : marché de services pour un auteur de projet : Approbation des conditions et du mode de passation.
2. Taxe communale sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires non adressés.
3. Taxe communale sur la délivrance de documents administratifs.
4. Règlement-taxe sur l'enlèvement des déchets ménagers et assimilés dans le cadre du service ordinaire de collecte immondices.
5. Fabrique d'église de Forrières : budget 2017.
6. Assemblée Générale ordinaire du secteur Valorisation et Propreté de l'A.I.V.E. du 16 novembre 2016 : ordre du jour.
7. Assemblée Générale ordinaire du B.E.P. Crématorium du 13 décembre 2016 : ordre du jour.
8. Assemblée Générale ordinaire de SOFILUX du 19 décembre 2016 : ordre du jour.
9. Communications.

### SEANCE A HUIS CLOS :

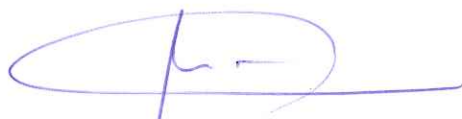
10. Nominations temporaires d'enseignants en maternel et en primaire.
11. Nominations d'agents de tourisme statutaires.
12. Nominations d'ouvriers statutaires.
13. Nominations de cuisinières statutaires.

Nassogne, le lundi 31 octobre 2016.

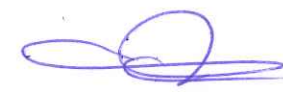
PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,



Charles QUIRYNEN



Marc QUIRYNEN